

## Enercoop obtient l'agrément pour la fourniture de gaz renouvelable

Paris, le 20 avril 2017 - Enercoop, le seul fournisseur coopératif d'énergie 100 % renouvelable en France, vient de recevoir l'autorisation d'opérer comme fournisseur de gaz pour des clients domestiques et non domestiques.

Dans un [arrêté](#) datant du 29 mars 2017, la coopérative s'est vue octroyer l'agrément pour la fourniture de gaz. Sur le même modèle que ce qu'elle fait aujourd'hui en électricité, *via* des contrats directs auprès des producteurs, la coopérative proposera une offre de gaz renouvelable dès 2019. Véritable levier vers une transition énergétique encore plus large, cet agrément vient répondre à la forte demande des clients, particuliers ou professionnels.

### Un marché en cours de structuration

Les offres gaz à destination des particuliers sur le marché français sont encore issues en quasi-totalité des énergies fossiles. Actuellement seules deux entreprises proposent de timides offres intégrant du gaz vert. Pourtant, l'injection de gaz renouvelable dans les réseaux est un élément clé dans tous les scénarios de transitions, dans le domaine énergétique, agro-écologique mais également dans celui du traitement des déchets.

En pratique, avec plus de 26 sites d'injection biométhane en France, le marché du gaz renouvelable représente une capacité annuelle de 410 GWh soit 47% de plus qu'en 2015<sup>1</sup>. Une nette augmentation qui témoigne d'une volonté d'accélérer la transition énergétique en réduisant les émissions de gaz à effets de serre.

Avec un lancement prévu dès 2019, Enercoop proposera à ses clients d'entamer avec eux cette nouvelle étape pour une consommation énergétique citoyenne encore plus responsable.

La coopérative signera avec les producteurs des contrats d'achat sur 15 ans, ce qui correspond aux mécanismes de soutien existants dans la filière. Pour Enercoop, les sites de biométhane représentent une opportunité majeure pour fédérer, sur un territoire, différents acteurs de la transition : le milieu agricole et paysan, les citoyens et les collectivités à travers leurs biodéchets, ainsi que les activités de l'agro-alimentaire.

Suzanne Renard, Directrice du projet gaz chez Enercoop, conclut « *Enercoop observe déjà de la demande de la part de ses clients actuels en électricité. Cette offre de gaz vert constituera une véritable opportunité pour accélérer la transition énergétique et environnementale, de manière pédagogique et militante. Il s'agira de soutenir les acteurs qui portent déjà des projets, d'en faire émerger de nouveaux et d'accompagner toutes les phases de développement.* »

### A propos d'Enercoop

Enercoop est un fournisseur d'énergie 100 % renouvelable et coopérative, dans une logique de circuit court. Depuis sa création en 2005, Enercoop a pour mission de promouvoir et de développer les énergies renouvelables, d'inciter à la maîtrise de la consommation d'énergie et de favoriser l'appropriation citoyenne de la question

---

<sup>1</sup> Source : [Panorama du gaz renouvelable en 2016](#)

énergétique. Enercoop propose une offre de fourniture d'électricité basée sur un approvisionnement direct auprès de producteurs d'énergies renouvelables et développe des outils de maîtrise de la demande d'électricité. Composé de 10 coopératives locales, le réseau Enercoop s'organise sur les principes d'une gouvernance partagée, transparente et démocratique qui accompagne des projets citoyens durables, dans les territoires. Au 1er avril 2017, avec 45 000 clients, 27 000 sociétaires, 130 producteurs et 150 salariés, le réseau des coopératives Enercoop actionne actuellement un changement d'échelle, pour construire, par tous et pour tous, un nouveau paysage énergétique.

**Contact presse - Agence Gootenberg**

Béatrix Prades - 01 43 59 29 85 - [beatrix.prades@gootenberg.fr](mailto:beatrix.prades@gootenberg.fr)

Laurence Colin - 01 43 59 00 46 - [laurence.colin@gootenberg.fr](mailto:laurence.colin@gootenberg.fr)